

BESSONCOURT**Le rythme scolaire au conseil municipal**

Lors du conseil de vendredi, il a été question des rythmes scolaires de la rentrée 2018. La préfecture demande aux communes qui ne l'ont pas encore fait de se positionner avant le 22 décembre concernant les horaires qu'elles souhaitent adopter pour leurs écoles primaires. La proposition est large : quatre jours d'école, quatre jours et demi avec le mercredi matin ou le samedi matin, modulation des congés. Le conseil a considéré avec sérieux la possibilité de passer à quatre jours, en faisant au préalable une simulation financière et en connaissant l'impact sur son personnel des temps des activités périscolaires. « Si les enseignants voient le bénéfice de cinq matinées travaillées, ils observent aussi une plus grande fatigue des enfants, surtout en maternelle. C'est le temps d'accueil en collectivité qui serait trop long », constatent les élus. Mais avant de se prononcer, ils souhaitent consulter les parents. Le sondage portera sur le choix entre les formules à quatre jours et quatre jours et demi, et sur le souhait de création d'un accueil de loisirs le mercredi matin, ou son maintien l'après-midi seulement. Les enseignants seront aussi consultés.

BESSONCOURT**L'éclairage public géolocalisé**

Le système d'information géographique (SIG) est un outil des collectivités locales permettant la consultation de couches d'informations géographiques sur tous les réseaux du territoire : eau, gaz, électricité, assainissement, télécom... Il est notamment utile pour instruire les demandes de travaux. La commune doit encore faire recenser ses points d'éclairage public. Il a été décidé que le Siagep formerait un agent de l'instance compétente, le Grand Belfort, à l'utilisation du matériel de relevé.